

Diplôme d'université (DU)

Concepts de l'action et de l'évaluation en Santé Publique

Responsable pédagogique : Elina Nitschelm

Objectifs

Ce diplôme a pour objectif de permettre à des professionnels intervenant dans le domaine de la santé d'acquérir les connaissances et les compétences fondamentales en santé publique.

Au cours de la formation, les étudiants vont apprendre à identifier les principes et les bases méthodologiques nécessaires au diagnostic, à l'action et à l'évaluation en santé publique, en particulier dans la mise en œuvre des programmes de santé à visée préventive.

Une activité intégratrice permettra aux étudiants d'appliquer les enseignements reçus à un cas pratique, afin de résoudre une situation-problème. Cette activité est une préparation au réinvestissement des enseignements dans l'activité professionnelle de l'étudiant.

Public concerné et prérequis

Ce diplôme d'université est accessible à des personnes de niveau bac+2 ou équivalent, ou qui justifient d'une expérience professionnelle dans le champ de la santé publique. Les dossiers de candidature sont étudiés en commission pédagogique.

Modalités d'enseignement

Enseignement en e-learning.

Modalités d'évaluation

Les examens ont lieu à distance, en e-learning, via une plate-forme d'enseignement. Chacune des unités d'enseignement doit être validée pour obtenir le Diplôme d'université. Le diplôme d'Université « Concepts de l'action et de l'évaluation en Santé Publique » est délivré par le Président de l'Université sous le sceau et au nom de l'Université de Lorraine.

Contenu de la formation

La formation est composée des unités d'enseignement suivantes :

- Concepts et savoirs de base en santé publique
- Action et évaluation en santé publique
- Activité intégratrice

Nombre d'heures estimées de la formation : 50 heures.

Tutorat

Tout au long de l'année, les étudiants sont accompagnés par des référents, via la plate-forme, en synchrone (chat) et en asynchrone (forums de groupe, messages personnels).







Tarifs

Sous réserve de validation par le Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine

Formations permanente et continue : 1189,10 €*

* Tarifs comprenant les droits pédagogiques et les droits administratifs à verser à l'Université de Lorraine. A titre indicatif, les droits administratifs s'élèvent à environ 189,10 €

Pour tout renseignement, contacter Jean-Claude Bensadoun (<u>jean-claude.bensadoun@univ-lorraine.fr</u>)





